

Bioéthique : la majorité s'inquiète de la tournure du débat

Par [Laure Equy](#) — 19 juillet 2020 à 11:49



A l'Assemblée nationale, le 15 juillet. Photo Martin Bureau. AFP



f PARTAGER

🐦 TWEETER



La matinale
L'actu Libé, tous les matins

Recevez la newsletter quotidienne de
Libération pour ne rien manquer de l'actualité

Adresse e-mail

S'INSCRIRE

Après un an de discussions parlementaires, la PMA pour toutes fait son retour à l'Assemblée nationale, en vue d'un examen en deuxième lecture cet été. Des échanges redoutés par les députés LREM.

➔ Bioéthique : la majorité s'inquiète de la tournure du débat

Les députés de la majorité avaient été nombreux à réclamer son retour, invoquant l'urgence à adopter ce grand saut sociétal du quinquennat : la PMA pour toutes. Certains sont désormais préoccupés par un examen en deuxième lecture du projet de loi bioéthique qui arrive dans l'hémicycle au cœur de l'été, à partir du 27 juillet. Une réunion s'est tenue à Matignon, jeudi, pour évoquer le calendrier envisagé. «*Grosse inquiétude sur la mobilisation*», glisse une députée. Car le texte, même s'il est mûri depuis un an, et s'il a déjà été discuté à l'Assemblée nationale à la rentrée 2019 et au Sénat début 2020, n'est pas encore tout à fait balisé.

Quand la commission spéciale l'a retravaillé début juillet, les députés ont, sans surprise, détricoté un certain nombre de points de la version sénatoriale. Mais pas seulement. Ils ont notamment introduit deux mesures qui avaient été rejetées en première lecture. À savoir la technique dite «Ropa» – la possibilité d'un don de gamètes entre deux femmes en couple, si l'une des partenaires souffre d'infertilité. Un long et sensible débat a, par ailleurs, abouti à l'adoption d'un amendement autorisant, pour une expérimentation, le diagnostic préimplantatoire des aneuploïdies – des anomalies dans le nombre de chromosomes. Ce diagnostic est aujourd'hui réalisé seulement pour rechercher une pathologie génétique très grave et bien précise, lorsque l'un des parents est lui-même porteur. Il s'agirait donc d'élargir le champ de ce que l'on dépiste.

Divergences dans la majorité

En première lecture, l'ancienne ministre de la Santé, Agnès Buzyn, s'était fermement opposée à ces deux mesures. Cette fois, les députés ont essentiellement débattu entre eux. L'ex-garde des Sceaux, Nicole Belloubet, est venue en commission sur son volet du texte – la réforme de la filiation –, mais pas d'Olivier Véran, retenu par le Ségur de la Santé. Une absence critiquée par les députés LR. «*La majorité est à la dérive, en distanciation gouvernementale préremaniement*», ironisait Patrick Hetzel, le 1^{er} juillet. *Connaître le point de vue de l'exécutif serait pourtant éclairant : le débat part dans tous les sens et les lignes rouges sont franchies les unes après les autres.*»

A LIRE AUSSI

GPA, DPI, chimères : ce qui fait flipper dans les chaumières

Le groupe LREM se partage, lui, entre ceux qui souhaitent s'en tenir au texte de la première lecture, par conviction ou au nom du consensus, et ceux qui voudraient aller plus loin. «*Cela ne suffira pas pour renouer avec nos électeurs de gauche mais on ne peut pas passer à côté de cette occasion de reparler aux progressistes*», plaide une députée LREM. La liberté de vote, qui leur est exceptionnellement accordée, débride aussi les initiatives des parlementaires. «*On est à deux ans de la présidentielle*, relève Guillaume Chiche qui a quitté LREM pour Ecologie Démocratie Solidarité (EDS). *Les collègues ont envie de se sentir utiles et d'obtenir des choses auxquelles ils croient. Ils ne sont plus tenus par le souci de ne pas faire de vagues.*» Responsable LREM du texte, Aurore Bergé, estime de son côté, qu'«*une loi de bioéthique n'est pas une loi d'égalité : elle doit poser un cadre et fixer des limites aux avancées scientifiques*».

«Wai» en commission et en séance ?

Ceux qui refusent de s'aventurer hors des jalons de départ pointent aussi la désignation d'un des corapporteurs, Jean-Louis Touraine. Depuis le début, ce médecin ne compte pas jouer profil bas. Il avait fait tanguer la discussion, en octobre, avec un amendement visant à faciliter la retranscription dans le droit français de la filiation – établie par un jugement – d'enfants conçus par GPA dans un pays étranger où cette pratique est autorisée. Au grand dam du gouvernement qui s'efforçait d'évacuer le sujet, pour éviter de mettre le feu aux débats. «*Touraine est en free style*», persifle un marcheur. Lequel imagine que d'autres dossiers pourraient être rouverts dans l'hémicycle, comme la PMA post-mortem, la PMA pour les personnes transgenres ou la délicate question de la prise en charge des enfants intersexes. «*Ça a déjà été le wai en commission, qu'est-ce que cela va donner en séance ?*», soupire un autre.

Or, le créneau envisagé, la toute dernière semaine avant les vacances, ne satisfait personne. Ni la droite qui dénonce un passage «*au forceps*», ni La France insoumise – favorable au texte – qui soupçonne «*un moyen de revenir sur les avancées de la commission*». Après la déclaration de politique générale, le corapporteur LREM Jean-François Eliaou a alerté Jean Castex sur ce timing risqué : «*J'ai peur que ce soit compliqué...*» «*Je ne sais pas qui sera là le 27. Nous partageons tous la volonté que cela se passe bien mais les députés ne seront pas dans le meilleur état de fraîcheur*», euphémise, Agnès Firmin Le Bodo, députée Agir, après le passage «*rock'n'roll*» devant la commission qu'elle préside. Le chef de file LREM, Gilles Le Gendre, a appelé ses troupes à la mobilisation et une réunion de son groupe est consacrée au sujet mercredi. Olivier Véran devrait y assister. Lorsqu'il siégeait à l'Assemblée, il était «*favorable à certaines évolutions du texte*». Mais le ministre, interrogé sur BFMTV le 10 juillet, s'en est tenu à la «*position défavorable du gouvernement*» sur le dispositif Ropa. ◀